

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 1 mars 2012

La fondation « Campus Condorcet » est transformée en établissement public de coopération scientifique

Par décret du Premier ministre publié au Journal Officiel de ce jour, la fondation de coopération scientifique « Campus Condorcet » est transformée en établissement public de coopération scientifique (EPCS).

Cette transformation permettra de faciliter son action tant en matière de conduite des opérations d'aménagement que de recrutement de personnels.

Rappelons que le Campus Condorcet sera l'un des tout premiers campus de sciences humaines et sociales d'Europe. Il comprend neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ;
- l'Ecole nationale des chartes (ENC) ;
- l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) ;
- la Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH) ;
- l'Institut national d'études démographiques (INED) ;
- l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) ;
- l'université Vincennes - Saint-Denis (Paris 8) ;
- l'université Paris Nord (Paris 13).

Dans le cadre de l'opération Campus, l'Etat lui a attribué une dotation en capital de 450 millions d'Euros pour s'installer à la Porte de la Chapelle et à Aubervilliers ; les collectivités territoriales concernées participent également à son financement.

Le conseil d'administration de l'établissement « Campus Condorcet » se réunira le 14 mars pour élire son président.